

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSBAT-2026-06-005

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Bâtiment
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 23 juin 2011 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bâtiment ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bâtiment :

Président : Monsieur Stéphane BOUYE, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Isabelle GUILLON ;

Enseignants : Messieurs Mohamed BERRAH, Lionel LABOSSE, Lionel WOLMAN ;

Professionnels : Madame Fatima GHILAS, et Messieurs Alan DA SILVA, Bruno GRAL.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 18 juin 2026

Aurore COLLET

